



**COMMUNE D'AGNEAUX**  
**Exercice 2025**  
**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

Dénomination de l'association :

Date de création de l'association :

Objet de l'association (obligatoire : joindre une copie des statuts et le dernier PV de l'assemblée générale) :

N° SIRET :

Siège social :

Adresse de correspondance :

Tél :

E-mail :

L'association dispose-t-elle d'un site internet ?

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer l'adresse du site :

Indiquez la composition du bureau en mentionnant les noms, qualités et adresse des membres :

Désignation de la personne qualifiée pour encaisser le montant des subventions - Joindre un relevé d'identité bancaire - RIB (\* obligatoire)

Nombre de membres adhérents :

- Habitants d'Agneaux

- Habitants hors commune

- Total

**SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION À LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

RECETTES		DÉPENSES	
Report de l'année précédente :		Report de l'année précédente :	
Subventions (à détailler) :		Frais de bureau :	
		Frais de personnel :	
		Frais de licences - assurances :	
Dons :		Dons (à détailler) :	
Cotisations des membres :		Achat de matériel :	
Produits des organisations de l'association (à détailler) :		Autres :	
		Frais occasionnés par les manifestations organisées par l'association (à détailler) :	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

**SITUATION DE TRÉSORERIE**

Compte COURANT :

Comptes EPARGNES :

Autres :

**MONTANT SOLLICITÉ AU TITRE DE LA SUBVENTION :**



## DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - EXERCICE 2025

- Chaque rubrique du dossier ci-joint doit être dûment complétée, notamment la situation financière de l'association, les projets et le rapport moral.
- Le dossier est à déposer ou à retourner à la mairie d'Agneaux jusqu'au **3 mars 2025**, accompagné d'un RIB et de la copie des statuts de l'association.
- Si vous avez des remarques à formuler, merci de le faire ci-dessous, et de joindre cette page au dossier.

<b>REMARQUES</b>	
------------------	--